



**DOSSIER DE VALIDATION DES ACQUIS DÉCRET 1985 ANNÉE 2009/2010
EN VUE DE L'ACCES À DIFFERENTS NIVEAUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
(en application du décret du 23 août 1985) (dossier jaune) (*)**

Demande

Situations particulières (décret 85-906 du 23/08/1985) :

Validation des Acquis 1985 Formation initiale :

- Etudiant universitaire ayant validé tout ou partie d'un parcours et souhaitant changer d'orientation (passerelle)
- Elève de BTS ou étudiant de DUT
- Elève de CPGE dont l'année n'est pas validée ou dont le lycée ne possède pas de convention avec l'UPPA
- Etudiant de Licence Professionnelle
- Etudiant du secteur privé
- Etudiant ayant interrompu ses études depuis moins de 2 ans

Validation des Acquis 1985 Formation continue :

Candidat à un diplôme en reprise d'études souhaitant intégrer une formation **mais ne possédant pas le diplôme requis :**

- salarié
- ayant interrompu ses études depuis + de 2 ans
- âgé de + de 28 ans
- inscrit à l'ANPE

diplôme

DIPLÔME AUQUEL VOUS POSTULEZ :

Attention : renseigner un second dossier de validation lorsque le 2^{ème} ou le 3^{ème} choix n'appartient pas à la même formation que le 1^{er} choix (exemple : 1^{er} choix : 3^{ème} année licence Droit, 2^d choix : 3^{ème} année licence Lettres, 3^{ème} choix : 2^{ème} année licence AES)

Renseigner le domaine, la mention, le niveau et éventuellement la spécialité et le parcours.

Ex : Domaine : Lettres, Langues et Sciences Humaines, Mention : Géographie, Niveau : L2,

1^{er} choix :

2^{ème} choix :

3^{ème} choix :

COMPOSANTE DE L'U.P.P.A. délivrant ce(s) diplôme(s)

demande

LE CANDIDAT

pré-requis

M. Mme Melle Prénoms.....
(nom de jeune fille pour les femmes mariées).....

Nom marital :

N° I.N.S.E.E. (n° Sécurité Sociale) :/...../...../...../...../...../.....

Date et lieu de naissance :

(préciser le département) :

Nationalité :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

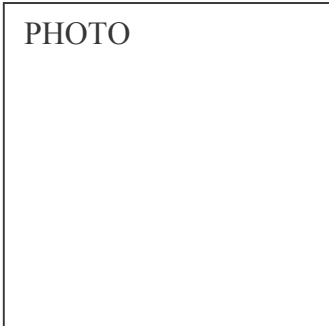
Tél. fixe : Tél. portable :

Adresse électronique :

Situation familiale :

Nombres d'enfants : à charge

Situation vis-à-vis du Service national
ou de la journée d'appel à la défense :



(*) Ce dossier ne constitue ni le dossier d'inscription à l'Université ni celui de préinscription exigible pour toute formation à numerus clausus.

I - VALIDATION DES ÉTUDES

Candidats titulaires de titres, diplômes universitaires ou autres, français ou étrangers.

"Peuvent donner lieu à validation : toute formation suivie par le candidat dans un établissement ou une structure de formation publique ou privée, quels qu'en aient été les modalités, la durée et le mode de sanction."

A - VOS ACQUIS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

Détail des années d'études effectuées et, éventuellement, diplômes obtenus.
Joignez les documents nécessaires (programmes, diplômes, attestations de stage, rapports...)
Vous pouvez développer ce tableau sur une ou plusieurs feuilles complémentaires à joindre au dossier
(pensez à inscrire vos nom et prénom sur chaque feuille ajoutée).

D
e
m
a
n
d
e

d
e

d
i
s
p
e
n
s
e

d
e

p
r
é
-
r
e
q
u
i
s

Année	ETABLISSEMENT FREQUENTE -libellé exact et adresse-	Diplôme ou Examen préparé	Résultats obtenus	
			Succès	Echec

Si vous avez interrompu vos études, indiquez la durée de l'interruption et la cause :
.....
.....

Si vous changez d'orientation, donnez les raisons de ce changement :
.....
.....

B - VOS ACQUIS DE FORMATION

Décrivez, à partir des différentes formations suivies (études, stages, séminaires...) les apprentissages réalisés.
Développez ce tableau sur une ou plusieurs feuilles complémentaires à joindre au dossier
(pensez à inscrire vos nom et prénom sur chaque feuille ajoutée).

ANNEE	FORMATION	APPRENTISSAGES REALISES

II – VALIDATION DES EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

« **Peut donner lieu à validation** : l'expérience professionnelle acquise au cours d'une activité salariée ou non salariée, ou d'un stage. »

(ne pas compléter si vous n'êtes pas concerné. Exemple : étudiant)

A – VOUS EXERCEZ ACTUELLEMENT UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Fonction exercée :

Nom de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Code postal Ville ☎

Ancienneté dans cette entreprise :

Temps plein Temps partiel Précisez le pourcentage

Pensez-vous bénéficier d'un dispositif de formation continue ?

Pensez-vous pouvoir négocier une absence partielle ?

B – VOUS ETES ACTUELLEMENT SANS EMPLOI

Vous avez déjà exercé une activité salariée

Etes-vous inscrit(e) à l'A.N.P.E. ? OUI NON

Etes-vous indemnisé(e) ? OUI NON

Dernier emploi occupé

Vous êtes sans activité professionnelle et désirez en reprendre une

Autre cas (préciser) :

C – VOS ACQUIS PROFESSIONNELS

Décrivez chronologiquement vos différentes expériences professionnelles.
Précisez les compétences exercées et les apprentissages réalisés.
Indiquez le niveau de responsabilité.

Année	Fonctions, compétences Niveau de responsabilité, Lieu d'exercice (entreprises, adresses)	Apprentissages réalisés

Développez ce tableau sur une ou plusieurs feuilles complémentaires à joindre au dossier (pensez à inscrire vos nom et prénom sur chaque feuille ajoutée).

III – VALIDATION DES ACQUIS PERSONNELS

“Peuvent donner lieu à validation : Les connaissances et les aptitudes acquises hors de tout système de formation”.

(ne pas compléter si vous n’êtes pas concerné – Exemple : étudiant)

Décrivez les connaissances correspondant à votre projet et les conditions dans lesquelles elles ont été acquises :

- démarche autodidacte,
- responsabilités familiales, associatives, activités bénévoles, sportives, culturelles, productions et réalisations personnelles, expérience sociale...
- enquêtes, brevets...
- connaissances linguistiques,

D
e
m
a
n
d
e

d
e

d
i
s
p
e
n
s
e

Année	Expériences

Développez ce tableau sur une ou plusieurs feuilles complémentaires à joindre au dossier (pensez à inscrire vos nom et prénom sur chaque feuille ajoutée).

d
e
p
r
é
-
r
e
q
u
i
s

IV – DISPENSE(S) ou EQUIVALENCE(S) demandée(s) ou obtenue(s) précédemment

Année	Etablissement	Nature de la dispense	Résultat	
			Accordée	Refusée

ATTENTION :

Tout dossier incomplet ne sera pas recevable.

J’ATTESTE SUR L’HONNEUR QUE LES RENSEIGNEMENTS INDIQUES DANS CE DOSSIER SONT SINCERES ET VERITABLES.

LE

SIGNATURE :

V.A. 85
2009-2010

PIÈCES JOINTES

Merci de bien vouloir cocher les pièces transmises :

D
e
m
a
n
d
e

d
e

d
i
s
p
e
n
s
e

d
e

p
r
é
-
r
e
q
u
i
s

<input type="checkbox"/>	- dossier jaune de validation des acquis	
<input type="checkbox"/>	- lettre de motivation et projet	Sous Dossier 1 (recevabilité pédagogique)
<input type="checkbox"/>	- curriculum vitae	

<input type="checkbox"/>	- photocopie des diplômes et relevés de notes correspondants	
<input type="checkbox"/>	- photocopie des attestations de travail	Sous Dossier 1 bis (recevabilité pédagogique)
<input type="checkbox"/>	- photocopie des attestations de stage	

<input type="checkbox"/>	- photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport)	
<input type="checkbox"/>	- pour les candidats étrangers : photocopie du titre de séjour en cours de validité	
<input type="checkbox"/>	- attestation sur l'honneur	
<input type="checkbox"/>	- votre situation à l'entrée en formation	Sous Dossier 2 (recevabilité administrative)
<input type="checkbox"/>	- procès-verbal (compléter la partie «candidat»)	
<input type="checkbox"/>	- 2 enveloppes format 110 x 220 libellées à vos nom et adresse affranchies à 20 grammes (1 seule pour l'UFR Sciences de Pau)	

Merci de bien vouloir utiliser trois sous dossiers distincts.

A RENVoyer À :

.....
.....
.....
.....

ATTENTION :

Tout dossier incomplet ne sera pas recevable.

CE DOSSIER NE TIENT PAS LIEU D'INSCRIPTION AU DIPLOME.

MOTIVATION ET PROJET

NOM : **PRENOM :**

Indiquez ce qui vous conduit à demander une Validation des Acquis 1985 et précisez votre projet personnel et/ou professionnel.

D
e
m
a
n
d
e

d
e

d
i
s
p
e
n
s
e

d
e

p
r
é
-
r
e
q
u
i
s

REPRISE D'ÉTUDES

V.A. 85
2009-2010

Merci de bien vouloir compléter le feuillet « **SITUATION LORS DE L'ENTRÉE EN FORMATION** »

Si vous ne correspondez à aucun des profils décrits, merci de cocher la case correspondante et de signer l'attestation sur l'honneur. Vous vous présenterez pour votre inscription à la scolarité dont vous dépendez muni du procès verbal de votre recevabilité.

Si vous correspondez à un des profils décrits, vous devez vous présenter au **Service de la Formation Continue** muni :

- du procès verbal de votre recevabilité.
- de l'avis d'admission pour les formations à numerus clausus.
- du dossier de l'organisme financeur.
- si vous êtes demandeur d'emploi :
 - * d'une notification ASSEDIC actualisée (que vous pouvez retirer à une borne ASSEDIC ou imprimer sur INTERNET),
 - * d'une attestation d'inscription à un stage de formation (AISF) délivrée par l'ANPE (pour les demandeurs d'emploi indemnisés).

Vous serez alors inscrit sous le régime de stagiaire de la formation continue.

Une fois votre paiement effectué au Service de la Formation Continue, il vous sera remis un titre libératoire ou une attestation de régime d'inscription que vous devrez présenter obligatoirement à la scolarité dont vous dépendez afin de pouvoir vous inscrire à la formation.

Adresse :

Service commun de la formation continue
Cellule reprise d'études
Mme Lydie RIGAUD
IFR rue Jules Ferry BP 27 540 (face au lycée St John Perse)
64075 PAU CEDEX
Tél : 05 59 40 78 88

Présentation du Service de la Formation Continue

L'accompagnement de vos projets, la reconnaissance de vos acquis professionnels, la formation intégrée dans un parcours personnel

Le service commun de la Formation Continue de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (FOR.CO), s'adresse à toute personne désireuse de reprendre ses études, dans le cadre professionnel, ou en réalisation d'un projet personnel de perfectionnement ou de réorientation.

Suivre une formation diplômante :

Toutes les formations dispensées au sein de l'UPPA sont accessibles en reprise d'études, avec la possibilité de prendre en compte les acquis professionnels pour les personnes n'ayant pas le niveau d'études pré-requis pour s'inscrire en formation (application du décret 1985).

De plus, FOR.CO gère directement des formations à destination plus spécifique d'un public de formation continue : possibilité de se former en alternance (Contrat de professionnalisation, CIF, Plan de formation) pour les personnes désirant poursuivre leur activité professionnelle.

Secteurs concernés : DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires : niveau BAC), Sciences de l'éducation (Licence professionnelle Intervention Sociale Métiers de la formation des jeunes et des adultes) Secteur Sanitaire et Social (Licence) Transport & Logistique (Diplôme d'Université homologué au niveau II).

Mener un projet :

FOR.CO aide les candidats à la formation continue ou à la Validation des Acquis de l'Expérience, à préciser leur projet et à le mener à son terme : positionnement par rapport à l'offre, établissement de calendriers personnalisés, recherche de financement, dossiers de candidature et devis individuels, suivi du stagiaire tout au long de la formation, etc.

Tél : 05 59 40 78 88

D
e
m
a
n
d
e

d
e

d
i
s
p
e
n
s
e

d
e

P
r
é
-
r
e
q
u
i
s

Merci de bien vouloir conserver ce document

V.A. 85
2009-2010

SITUATION LORS DE L'ENTRÉE EN FORMATION

A joindre à votre dossier (voir feuillet reprise d'études)

D
e
m
a
n
d
e

d
e

NOM : Prénom :

- Demandeur d'emploi indemnisé
- Demandeur d'emploi non indemnisé
- Salarié avec prise en charge financière
- Salarié sans prise en charge financière
- Candidat en reprise d'études :
 - * être âgé de plus de 28 ans et/ou
 - * avoir interrompu sa formation initiale depuis plus de 2 ans

d
i
s
p
e
n
s
e

- je ne corresponds à aucun des statuts mentionnés ci-dessus

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

Fait à : le :

d
e

Signature

P
r
é
-
r
e
q
u
i
s



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

D
e
m
a
n
d
e

d
i
s
p
e
n
s
e

d
e

P
r
é
-
r
e
q
u
i
s

Je soussigné(e) M., Mme, Melle :
Nom de jeune fille :
domicilié(e) :
.....

atteste sur l'honneur répondre aux exigences mentionnées ci-dessous de la loi en vigueur sur la validation en vue de l'accès à différents niveaux de l'enseignement supérieur (décret n° 85-906 du 23 août 1985).

Toute fausse déclaration de ma part entraînera l'annulation immédiate de mes inscriptions administrative et pédagogique.

- Les candidats non titulaires du Baccalauréat ou d'un titre admis en dispense doivent avoir interrompu leurs études initiales depuis au moins 2 ans et être âgés de 20 ans au moins à la date prévue pour la reprise de leurs études.

- Les candidats, qui ont été inscrits dans une formation et qui n'auraient pas satisfait aux épreuves de contrôle de connaissance permettant d'accéder à l'année d'études suivante, ne peuvent déposer une demande de validation, avant un délai de trois ans.

Peuvent donner lieu à validation :

- toute formation suivie par le candidat dans un établissement ou une structure de formation publique ou privée, quels qu'en aient été les modalités, la durée et le mode de sanction ;
- l'expérience professionnelle acquise au cours d'une activité salariée ou non salariée, ou d'un stage ;
- les connaissances et les aptitudes acquises hors de tout système de formation.

Fait à _____ , le _____

Signature



Intitulé de la composante

V.A. 85
2009-2010

**PROCÈS VERBAL DE DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS
DÉCRET 1985**

Décret n° 85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur

À COMPLETER PAR LE CANDIDAT

NOM : Nom de jeune fille :
Prénom : Téléphone :
Adresse :

Date et lieu de naissance : Age :ans Sexe : M - F
Nationalité :

Statut : Actif Inactif Demandeur d'emploi Etudiant
Si Actif : Ouvrier Employé Profession Intermédiaire
 Cadre Actif* (non salarié)

(* professions libérales, exploitants agricoles, artisans, commerçants, travailleurs indépendants)

Je demande une validation au titre de :

la validation des études - feuillet I du dossier jaune (case à cocher si vous n'avez aucune expérience personnelle ou professionnelle en rapport avec le diplôme envisagé. Par ex. : étudiants)

la validation des expériences professionnelles - feuillet II du dossier jaune

la validation des acquis personnels - feuillet III du dossier jaune

Diplôme(s) en cours	Diplôme(s) possédé(s)	Date(s) d'obtention	Lieu(x)d'obtention
.....
.....
.....

Joindre les photocopie(s) des diplômes obtenus

Etudes envisagées en 2009/2010 (niveau du diplôme, domaine, mention, spécialité) :

1^{er} choix :
2^{ème} choix :
3^{ème} choix :

AVIS ET PROPOSITION DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE EN DATE DU :

FAVORABLE pour :
* l'inscription en :
* la préinscription en :

DEFAVORABLE - motifs :

Choix proposé :

Pau, le
Nom et Signature du Président
de la Commission Pédagogique,

Pau, le
Le Directeur
de la composante,

DECISION DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

Pau, le

Le Président,

A retourner avant le 2009 : réponse courant

Les dossiers non parvenus à cette date ne seront examinés par la commission pédagogique que début septembre.

ATTENTION : Début des cours le :

Rappel : ce dossier ne constitue ni le dossier d'inscription à l'Université ni celui de préinscription exigible pour toute formation à numerus clausus.

D
e
m
a
n
d
e

d
e

d
i
s
p
e
n
s
e

d
e

p
r
é
-
r
e
q
u
i
s



LA VALIDATION DES ACQUIS DÉCRET 1985

EN VUE DE L'ACCÈS À DIFFÉRENTS NIVEAUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
(en application du décret du 23 août 1985)

UNE LOGIQUE DE DISPENSE

- D**
e
m
a
n
d
e
- Elle permet à toute personne qui ne possède pas le niveau d'études requis, d'**accéder directement** à une formation qui conduit à **un diplôme national**.
 - Il s'agit donc d'une procédure de « **dispense** ».
 - Sont pris en considération pour la validation :
 - les **titres** et **diplômes** français et étrangers
 - **les formations initiales et continues** suivies dans des établissements publics ou privés
 - **les expériences professionnelles** salariées ainsi que les stages en entreprises
 - tous **les acquis personnels** : participation aux activités d'une association, d'un comité, d'un syndicat, voyage d'études,...

d
e

La Validation des Acquis décret 1985 ne s'applique **qu'à l'Université** qui l'a accordée et n'est valable qu'une année.

Conditions d'accès :

Validation des Acquis décret 1985 Formation initiale :

- d**
i
s
p
e
n
s
e
- ✓ Etudiant universitaire ayant validé tout ou partie d'un parcours et souhaitant changer d'orientation (passerelle)
 - ✓ Elève de BTS ou étudiant de DUT
 - ✓ Elève de CPGE dont l'année n'est pas validée ou dont le lycée ne possède pas de convention avec l'UPPA
 - ✓ Etudiant de Licence Professionnelle*
 - ✓ Etudiant du secteur privé*
 - ✓ Etudiant ayant interrompu ses études depuis moins de 2 ans

Validation des Acquis décret 1985 Formation continue :

d
e

Candidat à un diplôme en reprise d'études souhaitant intégrer une formation **mais ne possédant pas le diplôme requis** :

- p**
r
é
-
r
e
q
u
i
s
- ✓ salarié
 - ✓ ayant interrompu ses études depuis + de 2 ans
 - ✓ âgé de + de 28 ans
 - ✓ inscrit à l'ANPE

* cas particulier de Validation des Acquis décret 1985 impliquant l'audition du candidat